

# MAIRIE DE SAINT-RÉMY-EN-MAUGES

-----

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 12 DECEMBRE 2013

**Etaient présents :** Louis VINCENT, René PORCHER, Catherine GRATON, Christophe CHENE, Jean-Michel ABLINE, Denis CHARRON, André EMERIAU, Jean-Pierre PASQUIER, Olivier SIELLER, Joëlle CHAPIN.

**Absente excusée :** Fabienne COLAS.

**VU par Nous, Maire de ST RÉMY-EN-MAUGES, pour être affiché à la porte de la Mairie le 20 décembre 2013 conformément aux prescriptions de l'article L 121.7 du code des collectivités territoriales.**

.....

### 1) Approbation du compte rendu de la séance du 14 novembre 2013

Aucune observation n'est émise.

### 2) Demandeurs d'emploi à Saint Rémy en Mauges – Au 15 novembre 2013

77 personnes – 34 hommes et 43 femmes

### 3) INTERCOMMUNALITÉ

#### ➤ Multi-Accueil de Saint Pierre Montlimart

Le Conseil Municipal émet un avis de principe favorable au transfert du multi-accueil à la Communauté de Communes.

### 4) URBANISME – VOIRIE - ASSAINISSEMENT

#### ➤ Lotissement « Les Jardins de la Fontaine »

Le Permis d'aménager a été délivré le 10 octobre 2013.

Le lancement du dossier de consultation des entreprises débute le 13 décembre 2013. Les offres seront acceptés jusqu'au 16 janvier 2014. Le début des travaux est prévu pour mars 2014, pour espérer une vente des lots en septembre 2014. Il convient de valider le dossier de consultation des entreprises et autoriser le Maire à lancer la consultation. Pour finir il convient également de délibérer afin d'autoriser le Maire à accepter d'éventuels sous-traitants.

**Le Conseil Municipal valide le dossier de consultation des entreprises, autorise le Maire à lancer la consultation et autorise Monsieur le Maire à accepter d'éventuels sous-traitants. DCM n° 1312-02.**

#### ➤ Propriété 10 rue de Bretagne

Deux parcelles ont été oubliées lors de l'acquisition de la propriété 10 rue de Bretagne. Ces parcelles cadastrées A 1678 et 1676 sont en indivision. Elles appartiennent pour 2/5<sup>ème</sup> aux vendeurs qui proposent de les inclure dans l'actuelle transaction, sans changement des conditions de prix. Il convient donc de prendre une délibération complémentaire et d'envisager ultérieurement de négocier avec les deux autres co-propriétaires.

**Le Conseil Municipal accepte l'acquisition des deux parcelles en indivision cadastrées A 1878 et 1876. DCM n° 1312-03.**

## ➤ Zone St Michel – Habitat Intergénérationnel

Le groupe de travail, accompagnées par des élus, ont visité les logements à Saint Germain sur Moine. Ces logements ont été réalisés par Sèvre Loire Habitat et ont été appréciés par le groupe de travail. Le 15 novembre dernier, le groupe de réflexion considérait que les propositions de Val de Loire et de Sèvre Loire Habitat semblaient présenter de meilleures garanties au niveau qualitatif, et en conséquence confiait la décision au Conseil Municipal. Après discussion, aucune décision n'est prise au sein du Conseil Municipal car des précisions et garanties sont attendues de la part des bailleurs (exemple : montant des loyers ...).

## 5) FINANCES

### ➤ Réalisation d'un prêt de 300 000 €

Le Conseil Municipal décide d'autoriser le Maire à emprunter à hauteur de 300 000 € pour l'acquisition de la propriété 10 rue de Bretagne et les démolitions nécessaires. **DCM n° 1312-06.**

### ➤ Subvention exceptionnelle 2013 – Voyage pédagogique de l'Ecole St Joseph

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention exceptionnelle à l'OGEC de l'Ecole St Joseph pour un voyage pédagogique, à hauteur de 33 € par élève, soit 1518 € pour les 46 élèves participants. **DCM n° 1312-07.**

## 6) PERSONNEL

### ➤ Service Technique de Quartier – Nouvelle convention de mutualisation

Le Conseil Municipal décide d'adopter la nouvelle convention de mutualisation des Services Techniques de quartier. **DCM n° 1312-08.**

## 7) AFFAIRES DIVERSES ET INFORMATIONS

### ➤ Avis sur le Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie (SRCAE) (Loi Grenelle II)

Considérant l'avis du Pays des Mauges, le Conseil Municipal décide d'émettre un avis favorable sur le Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie. **DCM n° 1312-11.**

### ➤ Cimetière

Le Conseil Municipal valide le règlement du cimetière. **DCM n° 1312-12.**

### ➤ Salle Polyvalente

Suite à un concours de palets dans la salle polyvalente, organisé par une association Rémygeoise, le parquet a été abîmé. Des concours de palets sont organisés par diverses associations Rémygeoises chaque année dans la salle polyvalente. Afin de pouvoir continuer ces manifestations sans dégrader le sol, le Conseil Municipal décide d'acquérir une protection (moquette, lino ...) de la superficie du parquet afin de le protéger. Cette protection sera facturée aux locataires de la salle en plus du loyer.

### ➤ Vœux du Maire

Dimanche 12 Janvier 2014 à la Salle Polyvalente du Souchay.

### ➤ Prochain Conseil Municipal jeudi 16 janvier 2014 à 20H15.